



Colloque international LOME – TOGO

Du 2 au 4 décembre 2019



LIVRET DE VOYAGE

INFORMATIONS PRATIQUES

1. Présentation du colloque

La Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) du Togo accueille le 13^e colloque annuel et la 14^e Assemblée générale de l'AIST du 2 au 4 décembre 2019.

L'Assemblée générale, réservée aux Chefs de délégation, se tiendra le 4 décembre 2019 au matin.

Les travaux porteront sur le thème suivant : « **La gestion des risques comptables** ».

Le colloque se tiendra à Lomé, capitale de la République Togolaise et se déroulera de façon résidentielle à l'hôtel SAKAWA à l'adresse ci-dessous :

HOTEL SAKAWA
Boulevard du Mono
BP 2232,
Lomé, TOGO
TEL : +228 22 27 65 90

La réservation de votre séjour sera assurée par le comité d'organisation de la DGTCP sur communication de votre plan de vol.

Les moyens de paiement acceptés à l'hôtel sont les espèces (franc CFA de la BCEAO) et les devises étrangères facilement convertibles dans l'espace UEMOA.

L'hôtel offre un service de change de devises à la réception et des distributeurs automatiques de billets sont disponibles.

2. Modalités financières

L'AIST et la DGTCP prennent en charge :

- L'hébergement du Chef de délégation de chaque pays membre, à jour du paiement de ses cotisations, du dimanche 1^{er} décembre (check in) jusqu'au mercredi 4 décembre 2019 (check out) soit 3 nuitées ;
- La restauration des délégués du lundi 2 décembre (déjeuner + cocktail de bienvenue le soir) jusqu'au mercredi 4 décembre 2019 (déjeuner).

Les frais de séjour en dehors de cette période ainsi que les dépenses personnelles sur la totalité du séjour seront réglés directement à l'hôtel par chaque participant.

Le tarif suivant sera appliqué aux participants sur la totalité du séjour :

* 71 000 FCFA la nuitée en chambre single standard (taxes et petit déjeuner inclus), soit environ 110 €.

* 83 000 FCFA la nuitée en chambre double standard (taxes et petit déjeuner inclus), soit environ 127 €.

3. Votre voyage et votre arrivée à Lomé

Lomé est desservie par l'aéroport international GNASSINGBE Eyadema (code IATA : LFW), situé à moins de 20 minutes du centre-ville.

Compagnies aériennes

Les principales compagnies aériennes qui desservent l'aéroport international GNASSINGBE Eyadema de Lomé sont :

AIR FRANCE	ASKY	ETHIOPIAN AIRLINE
AIR CÔTE D'IVOIRE	BRUSSELS AIRLINE	ROYAL AIR MAROC

❖ Formalités de visa

L'entrée au Togo nécessite un passeport valide pendant au moins 6 mois avant la date d'entrée au Togo.

Les visas sont délivrés dans les Ambassades ou Consulats togolais ou encore à l'arrivée à l'Aéroport International GNASSINGBE EYADEMA de Lomé.

L'obtention du visa n'est pas nécessaire pour les voyageurs ressortissants des pays membres de la CEDEAO (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Conakry, Mali, Niger, Sénégal), de l'Afrique du Sud et de la Roumanie.

Les ressortissants de tous les autres pays peuvent obtenir leur visa dans les Ambassades et Consulats togolais.

Les Consulats peuvent délivrer trois formes de visas: le visa touristique, le visa diplomatique et le visa d'affaires. Seules les ambassades sont habilitées à délivrer un visa immigrant pour le Togo.

Coordonnées des représentations diplomatiques du Togo dans les pays membres de l'AIST

GABON	398, Avenue MIHINDOU MINZAMBA Batterie IV BP 14160 TEL: 00241 1444397 Libreville - GABON
FRANCE	8 rue Alfred Roll, 75017 Paris Tel : +33 143 80 12 13 FAX : +33 143800605
KOWEIT	Al BAYAN block 4 Street 5 House 17 P.O.BOX 22782 STATE OF KUWAIT TEL: +965 25379261 FAX : +965 25379263 Email: ambassatokoweit@hotmail.com
MAROC	23, Rue Oulad Tayeb, Avenue Bir Kacem, Souissi- Rabat TEL : +212 537 65 03 87 FAX : +212 537 65 16 90 Email : ambatogorabat@gmail.com
R.D. CONGO	3, Avenue de la Vallée, Zone Gombe B.P. 10197, Kinshasa Tél : +243 997 476 385/ 856 387 470

Pays dans lesquels le Togo ne dispose pas de représentation diplomatique

ALGERIE	MADAGASCAR
CAMEROUN	MAURITANIE
COMORES	REP CENTRAFRICAINE
CONGO	SERBIE
DJIBOUTI	TCHAD
HAITI	TUNISIE
HONGRIE	UKRAINE
LIBAN	VIETNAM

Les visas à l'arrivée sont délivrés sur le territoire par les services d'immigration aux postes frontières et à l'aéroport International GNASSINGBE Eyadema pour une durée maximale de 7 jours. La durée de validité du visa peut être prolongée jusqu'à un mois auprès du Service des étrangers et des passeports sis au quartier

Bè-Klikamé immeuble GTA-C2A à Lomé sur présentation des justificatifs de séjour, de 4 photos d'identité et, le cas échéant, du règlement d'une taxe de 10.000FCFA, soit 15€.

Pour constituer le dossier de demande de visa, les pièces suivantes doivent être réunies :

- passeport dont la validité est supérieure à 6 mois à la fin de votre séjour au Togo ainsi qu'une page entièrement libre de toute inscription pour le visa togolais ;
- 3 photos d'identité récentes (inscrire au dos le nom et le prénom) ;
- formulaire de demande de visa en deux exemplaires dûment remplis et signés ;
- une preuve du billet aller-retour (photocopie du billet ou attestation de réservation) ;
- un certificat d'hébergement ou une réservation d'hôtel.

Les personnes concernées adresseront la copie des pages 2 et 3 de leur passeport(pages identification et photographie) et leur plan de vol au plus tard le 15 novembre 2019délai de rigueur à :

M. GNAMA Aklé-Eso à l'adresse courriel : ignamajulio@gmail.com

avec copie du message adressé au Secrétariat général de l'AIST à l'adresse courriel : aist@aistresor.org

Les frais de visa seront pris en charge par la DGTCP.

❖ Votre transfert à l'hôtel :

L'accueil à l'aéroportInternational GNASSINGBE Eyadema de Loméest assuré par le comité d'organisation de la DGTCP.

Un panneau portant le logo de l'AIST vous permettra de repérer facilement l'équipe du comité d'accueil dans l'aéroport.L'équipe d'accueil prendra en charge toutes les formalités administratives liées à votre entrée sur le territoire togolais.La qualité de l'accueil à l'aéroport dépendra des coordonnées de vols que vous aurez transmises :

- date et heure d'arrivée ;
- compagnie aérienne ;
- numéro de vol.

Toute modification ou annulation éventuelle du plan de vol devra donc êtreimmédiatement communiquée à :

M. GNAMA Aklé-Eso à l'adresse courriel : ignamajulio@gmail.com(Tel : +228 90 25 54 17)

et

Madame MARIKI Hodalo à l'adresse courriel : florehodalo@yahoo.fr (Tél : +228 93 96 94 40)

avec copie du message adressé au Secrétariat général de l'AIST à l'adresse courriel : aist@aistresor.org

Votre transfert de l'aéroport à l'hôtel sera assuré par l'équipe d'accueil du comité d'organisation du colloque. Il en sera de même lors de votre départ(3h avant l'horaire d'embarquement de votre vol).

❖ FORMALITES DE DOUANE :

Les touristespeuvent, dans le cadre de la tolérancedouanière,importer librement dans leurs bagages accompagnés :

2 appareils photos ;

2cameras ;

1 Poste radio ;

1 article de sport ;

1 paire de jumelles longue vue.

Votre séjour à Lomé

❖ Service de santé :

Une équipe de premiers soins sera de permanence pendant la durée du colloque.

Les participants sont chargés de couvrir tout coût relatif à l'utilisation du service de santé. Il est donc essentiel que vous soyez muni d'une assurance-maladie personnelle avant votre arrivée à Lomé.

Les médicaments délivrés sont disponibles dans les pharmacies avec l'original ou une copie de l'ordonnance du médecin.

❖ Service d'urgence :

Gendarmerie : 117 ou 22 22 21 39

Police secours: 177

Pompier : 118 ou 22 21 67 06

CHU-Sylvanus Olympio : 22 21 25 01

❖ Climat :

La période de novembre à janvier correspond à l'harmattan. Dans cette période, les températures sont relativement basses ; entre 25 et 30°.

❖ Monnaie et banque :

La monnaie ayant cours légale au TOGO est le franc CFA (FCFA). L'utilisation de la carte de paiement est possible dans certaines grandes surfaces au Togo.

Principales banques :

Banque Atlantique Togo (Banque Atlantique) ;

Banque Internationale pour l'Afrique au Togo (B.I.A.-TOGO) ;

Banque Populaire pour l'Épargne et le Crédit (B.P.E.C) ;

Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce - Togo (BSIC-TOGO) ;

Banque Togolaise pour le Commerce et l'Industrie (B.T.C.I.) ;

Orabank-Togo ;

Ecobank-Togo ;

Société Inter Africaine de Banque (S.I.A.B.) ;

Union Togolaise de Banques (U.T.B.) ;

Coris Bank (CB) ;

Banque of Africa (BOA) ;

NSIA Banque ;

Société Générale-Togo.

❖ Langues :

La langue officielle est le français et deux (2) langues nationales sont parlées (le Kabyè et l'Ewé).

Le français est utilisé dans l'administration et dans le système éducatif.

❖ Courant électrique :

Le voltage au Togo est 220v-240v. Les adaptateurs sont largement disponibles dans les magasins, le cas échéant.

Au cas où un équipement exige un voltage différent, un transformateur électrique sera nécessaire.

❖ Les horaires :

Le TOGO est à GMT +0 toute l'année.

Indicatif téléphonique :

L'indicatif téléphonique du Togo est le « 00228 » : exemple : 00228 xx xxxxxx.

LE TOGO



1- Géographie.

Le Togo est situé dans la zone intertropicale en Afrique de l'Ouest. Avec une superficie de 56 785 km², il est limité au Nord par le Burkina-Faso, au Sud par le Golfe du Bénin le long de la côte de l'Océan Atlantique, à l'Est par le Bénin et à l'ouest par le Ghana.

Le Togo est l'un des plus petits États africains s'étirant sur environ 700 km du nord au sud avec une largeur n'excédant pas 100 km.

Cette faible superficie n'empêche pas le Togo d'être reconnu pour la grande diversité de ses paysages (une côte de sable fin bordée de cocotiers au sud, des collines, des vallées verdoyantes et des petites montagnes dans le centre du pays, des plaines arides et de grandes savanes plantées de baobabs au nord).



Le Togo est divisé en cinq régions administratives, elles-mêmes découpées en 30 préfectures :

- la région maritime, chef-lieu : Tsévié ;
- la région des plateaux, chef-lieu : Atakpamé ;
- la région centrale, chef-lieu : Sokodé ;
- la région de la Kara, chef-lieu : Kara ;
- la région des Savanes, chef-lieu : Dapaong.

2- Culture.



Le Togo propose tout au long de ses 650 km un très beau parcours à la rencontre des nombreuses ethnies qui le composent et de leurs traditions particulières.

Des populations Éwé et Guins au Sud, Ana et Tem dans la région centrale, en passant par les Bassar, Kabyés et Tamberma de la région de la Kara et aux Moba-Gurma de l'extrême Nord, ce sont autant de peuples restés profondément ancrés dans leurs traditions que le Togo offre à découvrir.

Chaque ethnie a des traditions propres largement indissociables du contexte religieux.

3- Religions.

Au Togo se mélangent toutes sortes de religions : l'animisme (religions traditionnelles africaines) pratiqué par 50 % de la population, le catholicisme (26 %), l'islam (15 %) et le protestantisme (9 %). Malgré la pénétration du christianisme et de l'islam, les populations sont restées profondément attachées à leurs croyances animistes et à leurs coutumes ancestrales.



Le rôle des féticheurs et des devins reste considérable. Mi-médecins, mi-magiciens, ces féticheurs sont les dispensateurs de gris-gris, amulettes individualisées qui protègent contre les maléfices ou multiplient les forces de leur propriétaire. Partout une médecine traditionnelle, plus ou moins botanique, plus ou moins mystique, continue à s'exercer parallèlement à la médecine moderne.

La majorité des Togolais pratiquent l'animisme, croyances religieuses polythéistes, qui lient l'homme et les forces de la nature dans un ensemble de coutumes et de rites.

Les pratiques religieuses concernent tous les aspects de la vie. Elles comprennent souvent une forme de culte des ancêtres et une initiation sociale à la vie adulte dans la communauté, ainsi que diverses pratiques touchant la plupart des événements et des activités: naissance, mariage, mort et vie dans l'au-delà, semailles, guérison des malades.

Dans le sud, on pratique beaucoup le vaudou ou des cultes basés sur l'adoration des grands esprits comme Legba, Hebiesso, Dan et Egou. Les initiés emploient une langue secrète et observent rigoureusement les coutumes et tabous religieux. Pendant les cérémonies « vaudoues », les adeptes entrent en transes profondes et communiquent avec les esprits.

4- Économie.

Membre de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), le Togo est un pays dynamique économiquement.

Après avoir baissé à 4,4 % en 2017, du fait des tensions politiques et de la forte contraction budgétaire, la croissance économique s'est accélérée en 2018 pour atteindre 4,7% (2,1 % par tête). Cette reprise a été soutenue principalement par le rebond de l'industrie extractive et la poursuite de l'expansion du secteur agricole représente près de 40 % du PIB et fournit plus de 60 % des emplois. Du côté de la demande, la croissance a été tirée par un renforcement de l'investissement privé, qui a bénéficié de l'amélioration du climat des affaires, notamment la réduction des coûts et des délais nécessaires à la cession et au transfert de propriété.

L'inflation est redevenue positive en juillet 2018 et a maintenu une trajectoire croissante pour atteindre 2 % fin 2018. En moyenne, l'inflation est passée de -0,7% en 2017 à 0,8 % en 2018, soutenue par un raffermissement de la demande intérieure et la hausse des prix internationaux de pétrole. Avec un rebond des importations de biens d'équipement et une moins bonne performance des exportations, le déficit des transactions extérieures est passé de 7,9 % du PIB en 2017 à 8,1 % en 2018. Les investissements directs étrangers ont contribué à plus de 40 % des besoins en financement extérieurs, les prêts de long terme couvrant le reste. Avec la prolongation du mécanisme élargi de crédit du FMI approuvé en mai 2017 pour restaurer la viabilité des finances publiques tout en préservant les secteurs sociaux, le gouvernement a engagé un programme d'assainissement budgétaire qui a permis de ramener le ratio de la dette publique au PIB d'un taux record de 81,6% en 2016 à 74,1 % en 2018. Le déficit budgétaire, qui ressortait à 9,6 % du PIB en 2016, s'est amélioré, pour atteindre 3,1 % en 2018.

